

L'année 2020 ayant été une année particulière en raison de la pandémie et de ses effets sur nos vies, la Caisse Alliance modifie et adapte le type de bourses décernées et les critères d'admissibilité de son programme. Deux bourses seront attribuées à des étudiants s'étant distingués en participant ou en amorçant un projet pour aider les gens de leur communauté à traverser la crise de la COVID-19.

Ainsi, la Caisse Alliance versera deux bourses d'études de 5000 \$, soit une bourse à un étudiant qui termine ses études secondaires et qui prévoit s'inscrire à un programme postsecondaire, ainsi qu'une deuxième bourse à l'intention d'un étudiant inscrit à un programme collégial ou à un programme universitaire de premier cycle.

En te référant à la Section 5 du formulaire de demande de bourse, explique-nous comment ton implication à un projet a rejoint les objectifs du programme.

Quels sont les critères d'admissibilité?

- Être citoyen canadien ou résident permanent;
- Avoir obtenu une moyenne générale d'au moins 80 % au cours de ta dernière année d'études;
- Être inscrit à un programme postsecondaire;
- Être membre de la Caisse Alliance;
- Être engagé dans son milieu (activités coopératives, communautaires, culturelles, étudiantes, d'affaires, etc.);
- Remise de deux textes de 250 mots expliquant ton implication et ta participation, qui feront l'objet d'une évaluation (Section 5).

Nous t'invitons à prendre connaissance du formulaire de demande de bourse ci-annexé.

Nous accepterons les candidatures **du 1^{er} au 31 mars 2021, à 16 h**. Les candidats sélectionnés seront informés en juin 2021.

Tu as une idée de projet? Nous t'encourageons à poursuivre et à réaliser tes projets. Tu pourrais être admissible à cette bourse dans les années à venir!

Nos jeunes... bâtisseurs de bonheur!

NOTE : Le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.

